

« C'est nous qui y sommes enterrés tout au long de l'histoire »

Depuis 2004, le peuple Tupinamba attend la conclusion du processus de démarcation de la Terre Indigène (TI) Tupinamba de Olivença. Située dans le sud de Bahia, au Brésil, la TI s'étend sur environ 47 mille hectares et est habitée par cinq mille autochtones environ. L'expansion capitaliste sur le territoire tupinamba remonte au dernier quart du XIXe siècle, lorsque de grandes aires ont été fixées en exploitations de cacao sous la possession de non autochtones. Bien que l'occupation traditionnelle de ce territoire ait été pleinement démontrée par l'organisme officiel de défense des droits autochtones, la Fondation nationale de l'indien (Funai), le processus est paralysé entre les mains du ministre de la Justice depuis quatre ans, sans justifications. Dans ce cadre, les Tupinambas voient systématiquement leurs droits violés, en étant la cible d'actions violentes orchestrées à la fois par des individus et des groupes opposés à la démarcation, et même, par l'État.

La dernière attaque commise contre les droits territoriaux des Tupinambas a eu lieu le 5 avril dernier, lorsque la Cour supérieure de justice (STJ) a accordé une injonction déterminant la suspension du processus de démarcation, en recevant la demande de droit d'*amparo*¹ intenté en 2013 par L'Association des Petits Agriculteurs, Entrepreneurs et Résidents de la Prétendue Aire Atteinte par la Démarcation de la Terre Indigène de Ilhéus, Una et Buerarema. Cette victoire partielle du front contraire à la démarcation a seulement été rendue possible en raison de la morosité et de l'omission du pouvoir exécutif dans la conduite du processus, caractérisé par la violation de tous les délais légaux.

Cette décision de justice erronée et injuste a été dénoncée par les Tupinambas de la communauté de la *Serra do Padeiro* – située à l'extrémité ouest de la TI et composée d'environ 450 autochtones - dans la lettre qui peut être lue ci-dessous². Représentés par leur principal leader politique, le cacique Babau (Rosivaldo Ferreira da Silva), et par le *pajé* (chaman), Rosemiro Ferreira da Silva (plus connu sous le nom de *Seu Lírio*), les autochtones passent en revue l'histoire du contact interethnique, en insistant sur la réitération de la violence contre leur peuple au cours des derniers siècles : « c'est nous qui y sommes enterrés tout au long de l'histoire ». Dans ce contexte, ils exigent un positionnement de l'Etat. « Nous voulons que ce gouvernement décide rapidement. [...] Personne ne peut vivre mille ans dans ces circonstances, circonstances avec lesquelles nous avons déjà vécu plus de 500 ans. »

Il convient de noter que le Cacique Babau est la cible d'un intense processus de criminalisation. À ce jour, il a été incarcéré quatre fois suite à des procès arbitraires et illégaux. Lors de la plus longue de ces incarcérations, qui a eu lieu en 2010, il est resté cinq mois emprisonné, dont une partie dans une prison de sécurité maximale. Cela fait six ans qu'il est assisté par le Programme de protection des défenseurs des droits de

¹ Il s'agit d'un recours en protection constitutionnelle

² La lettre a été initialement adressée à 21 entités gouvernementales et non gouvernementales brésiliennes et internationales, et a été présentée à l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones.

l'homme, en raison des nombreuses menaces de mort qu'il reçoit depuis le début du processus de lutte pour la terre. Quant à *Seu Lirio*, il résiste depuis cinq décennies face aux pressions des non autochtones sur le site qu'il a hérité de son père - le célèbre guérisseur João de Nô (João Ferreira da Silva) - situé dans le centre de la communauté.

Ensemble, le Cacique Babau et *Seu Lirio* sont à la tête d'un projet collectif orienté par les *encantados*, entités centrales de la cosmologie tupinamba, qui a comme axe central, le retour de parents dispersés par l'expropriation et la guérison de la terre, qui, selon les Tupinambas, est tombée malade à cause de l'intrusion de non autochtones. L'inapplication, de la part du gouvernement brésilien, de ses obligations constitutionnelles, a bloqué le projet collectif tupinamba et a violé les droits des autochtones et non autochtones impliqués dans le litige foncier. Pour que la justice se fasse, il est fondamental que se conclue, de toute urgence, le processus de démarcation de la TI Tupinamba de Olivença.
